

[https://lemediaen442.fr/sarah-infirmiere-liberale-suspendue-je-vis-au-jour-le-jour/Sarah, infirmière libérale suspendue : « Je vis au jour le jour »](https://lemediaen442.fr/sarah-infirmiere-liberale-suspendue-je-vis-au-jour-le-jour/Sarah_infirmiere_liberale_suspendue)

Septième épisode de « Paroles de suspendus » avec Sarah, infirmière libérale. Cela fait un an que Emmanuel Macron a annoncé l'une des mesures les plus honteuses de ces dernières décennies : la vaccination obligatoire pour le personnel soignant. Surtout depuis que l'on sait, de source officielle, que le « vaccin » n'empêche pas la transmission du virus... En leur donnant la parole, nous avons décidé de rendre hommage à notre manière à ces citoyens qui refusent de s'injecter un traitement en phase expérimentale pour conserver leur emploi.

Le Média en 4-4-2 : Bonjour Sarah, et merci d'avoir répondu à l'invitation du Média en 4-4-2. Pouvez-vous vous présenter en 4-4-2, c'est-à-dire de manière concise et efficace ?

Sarah : Je m'appelle Sarah, j'ai 38 ans, je suis mariée, j'ai deux enfants. Je suis infirmière depuis 2017. Au moment de la suspension je travaillais comme infirmière libérale remplaçante dans un cabinet où je devais prendre la relève d'une titulaire après son départ à la retraite.

Le Média en 4-4-2 : Cela fait un an, le 12 juillet 2021, que Macron a annoncé l'obligation vaccinale pour les soignants. Comment avez-vous appris cette nouvelle et quelle a été votre réaction ?

Sarah : Je ne me souviens pas la façon dont j'ai appris la nouvelle. Je n'ai pris conscience de ce qui allait me tomber dessus que le 5 août lorsque le conseil constitutionnel a validé la loi. Pour moi, c'était tellement saugrenu, illégitime et incohérent que ça n'allait pas réellement arriver. Et puis ce fut le choc, la sidération, la colère, la tristesse, la douleur, l'incompréhension. Je ne comprenais pas que cela puisse être possible.

Le Média en 4-4-2 : Le 15 septembre 2021, la « vaccination » a donc été rendue obligatoire pour votre profession. Et vous avez décidé de ne pas vous y soumettre. Comment cela s'est-il passé avec votre employeur ? Quand et comment avez-vous été suspendue ?

Sarah : J'ai reçu deux courriers recommandés par La Poste de la part de mes deux collègues titulaires. Le premier est arrivé avant la date fatidique. Ce qui m'a le plus blessé à ce moment-là, c'est que ma collègue ne m'avait pas fait savoir son intention de m'envoyer ce courrier. Les choses ont été faites sans discussion, comme si toute discussion était devenue impossible. Après ça, plus aucune nouvelle, silence total.

Le Média en 4-4-2 : Cela fait donc presque un an que vous êtes suspendue : comment cela se passe-t-il au jour le jour, maintenant que vous n'avez plus de revenu et que vous ne pouvez plus travailler dans votre secteur professionnel ?

Sarah : Après plusieurs mois sans activité, j'ai eu la chance d'attraper le covid et de bénéficier d'un certificat de rétablissement. J'en ai profité pour reprendre le travail quelques mois. Ce fut très douloureux d'arrêter de nouveau mon activité. Autrement, je vis de mes économies, mon mari travaille, ce qui nous permet de tenir.

Le Média en 4-4-2 : Le gouvernement ne semble pas vouloir réintégrer les suspendus... Comment voyez-vous votre avenir, ainsi que celui de notre société ?

Sarah : La vision de mon avenir est très restreinte. Je ne me projette pas du tout. Je vis au jour le jour. Quant à l'avenir de notre société, je crains qu'il ne soit bien sombre au vu de l'individualisme ambiant.

Le Média en 4-4-2 : Merci Sarah pour le temps que vous nous avez consacré ! Nous vous laissons le mot de la fin.

Sarah : J'aimerais que chaque personne regarde son enfant ou son petit enfant en se demandant quel avenir il lui souhaite, car je suis certaine que chacun sait au fond de son cœur que tout ce qui se passe depuis plus de deux ans désormais n'a rien de juste et est inhumain à bien des niveaux.

Yoann pour *Le Média en 4-4-2*.